

Approbation des attendus locaux et des critères généraux d'appréciation  
du dossier Parcoursup de l'année universitaire 2021/2022, de la L1 Staps  
4LA BP JEPS, de la F2SMH

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire Du 8 décembre 2020



### Délibération 2020/12/CFVU – 165

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35*

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les attendus locaux et les critères généraux d'appréciation du dossier Parcoursup de l'année 2021/2022, de la L1 Staps 4LA BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), de la F2SMH (document).

Toulouse le 8 décembre 2020

Président  
  
Jean-Marc BROTO  


Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 20  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0



## PARAMETRAGE PARCOURSUP 2021

Site : gestion.parcoursup.fr

### RUBRIQUES À REMPLIR et FICHE À RETOURNER

pour une SAISIE PAR LA SCOLARITE GENERALE sur le site de gestion Parcoursup

#### **Commentaires et conseils préliminaires**

Vous trouverez en [bleu](#) les rubriques Parcoursup à renseigner. Les rubriques indexées « \* » seront soumises au vote en CFVU le 8/12/2020

A noter que le responsable de formation, s'il n'y a pas de changement par rapport à l'année dernière a accès à la plateforme Parcoursup (voir annexe ci-dessous). S'il y a un changement de responsable, il faut prévenir la scolarité générale : [scolarite-generale@univ-tlse3.fr](mailto:scolarite-generale@univ-tlse3.fr)

*En italique, sont données les consignes ou recommandations de l'UT3 pour ce travail.*

*Du point de vue typographie, lorsqu'il est indiqué 1500 caractères, il est préférable de n'en mettre que 1300 pour éviter les surprises des traitements de texte, pas toujours facilitateurs !*

---

#### **Nom de la Formation : L1 STAPS BPJEPS (L1 en 2 ans)**

**Capacité d'accueil** \* 16 Cette capacité inclut tous les néo-entrants (néo bacheliers, réorientations internes et externes, reprise d'études). Elle ne comprend pas les entrants via Campus France ainsi que les redoublants dans la formation en question. Un changement de formation (mention de licence) est une réorientation interne.

*Les étudiants sont en double inscription en BPJEPS au CREPS de Toulouse et en L1 STAPS à l'Université Paul Sabatier.*

#### **Attendus locaux\* (facultatifs) (3500 caractères max)**

Pour ce parcours innovant L1/BPJEPS, des tests de positionnement (pour tout accès à un BP) permettent de classer les candidats en fonction de critères "sportifs" (endurance et coordination...) et de "connaissances scolaires" (épreuve écrite et entretien oral). Les candidats seront convoqués dans le courant du printemps pour passer ces tests au CREPS.

Ce L1 ne permet pas de candidater à l'entrée de l'Institut de Formation des Masseurs-Kinésithérapeutes (IFMK), après validation du L1 en 1ère session et classement sur 8 matières scientifiques.

#### **Critères généraux d'appréciation des dossiers\* (2000 caractères)**

*Ces critères avaient été harmonisés en CFVU.*

Le CREPS organise les tests d'entrée :

- Exigences préalables à l'entrée en formation : Test Luc Léger (sert également aux tests de sélection), Parcours d'habileté motrice chronométré.
- Épreuves de sélection : Test Luc Léger, Suivi d'un cours collectif dans le domaine de la gymnastique d'entretien corporel, Jeu multi sports collectifs, une épreuve écrite, une épreuve d'entretien.

#### **Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1500 caractères max)**

*Il convient d'être attentif à la lisibilité des informations indiquées et destinées à des candidats qui, pour la plupart, ne sont pas familiers de l'enseignement supérieur. Les informations doivent donc être concises, précises et compréhensibles par les jeunes candidats et leur famille.*

Si vous ne souhaitez aucun changement, vous indiquez « pas de changement » et la scolarité recopiera l'information de l'année dernière.

### Pour le BPJEPS :

Il s'agit de développer les compétences, scientifiques, sportives et d'intervention.

- Acquérir les compétences d'animation
- Améliorer les aptitudes à animer
- Connaître le secteur professionnel de l'animation et des publics
- Accélérer l'insertion dans la vie professionnelle
- Développer des compétences en Activités Physiques pour Tous, etc.

### Pour la poursuite en L1 STAPS :

La 1<sup>ère</sup> année est réservée à l'obtention du BPJEPS avec 2 matières scientifiques en L1 STAPS, une par semestre, ce qui correspond à 6 ECTS. Les étudiants viennent une demi-journée par semaine à la F2SMH.

Une fois le BPJEPS obtenu, la 2<sup>e</sup> année est dédiée aux UE du L1 STAPS.

La licence STAPS est une formation préparant aux métiers du sport et de l'activité physique. La formation est scientifique, pluridisciplinaire, méthodologique et professionnelle. A partir de la 2<sup>e</sup> année les étudiants s'inscrivent dans des parcours-type, ciblant plus particulièrement un domaine professionnel spécifique :

*Activité Physique Adaptée-Santé* : Formation des Enseignants en Activité Physique Adaptée, travaillant dans les secteurs de l'inadaptation, de la santé et de la prévention.

*Education et Motricité* : Formation des professionnels de l'enseignement, de l'animation sportive, de l'intervention éducative dans les activités physiques.

*Entraînement Sportif* : Formation des professionnels de l'entraînement, de la préparation physique ainsi que des cadres sportifs dans le secteur fédéral et associatif.

*Management du Sport* : Formation des professionnels de la gestion et de l'organisation des activités physiques et sportives pour tous types de public et dans les différents secteurs d'activité liés au sport.

**Dispositif de réussite (1500 caractères max)\*** Ces critères avaient été harmonisés en CFVU.

### **Dispositif de réussite en 4 ans en licence**

Le dispositif réussite en 4 ans, permet d'accueillir les étudiants dans un cursus préparant la 1<sup>ère</sup> année de licence en 2 ans, avec notamment des mises à niveaux disciplinaires, des soutiens actifs et du tutorat étudiant et avec un accompagnement. Ce dispositif est une **évolution** du dispositif de double inscription BPJEPS/L1 STAPS en 2 ans, donc d'une Licence STAPS en 4 ans.

Les étudiants bénéficient d'un encadrement par un directeur des études et un enseignant référent ainsi que de tutorat. Les modalités de contrôle des connaissances sont basées sur du contrôle continu et **du contrôle terminal** en TD et TP.

Un suivi individualisé permettra de faire le point tout au long de l'année sur le projet de formation.

*Ces critères avaient été harmonisés en CFVU. Ils seront reconduits en l'état.*

**Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max)** *Si vous ne souhaitez aucun changement, vous indiquez « pas de changement » et la scolarité recopiera l'information de l'année dernière.*

La licence STAPS permet à son titulaire, soit la poursuite d'étude en master STAPS ou MEEF, soit une insertion professionnelle immédiate.

Ainsi les parcours APAS, EM, ES et MS permettent à leurs titulaires de disposer de prérogatives professionnelles conformément à l'article A.212-1 du Code du sport. Prérogatives communes pour la Licence 2, et spécifiques à chaque parcours au niveau de Licence 3.

Parcours APAS : le principal métier visé : Enseignant en Activité physique adaptée (EAPA) dans différentes structures, à l'issue du MASTER APAS.

Parcours EM : poursuite d'études en master et l'admission aux concours de l'enseignement secondaire et de la fonction publique territoriale.

Parcours ES : Entraîneur et/ou préparateur physique dans une association, un comité départemental voire régional ou d'entreprise. La licence ES permet également à son titulaire de passer les concours de la fonction publique territoriale.

Parcours MS : les titulaires ont vocation à assister les responsables de projets de services ou produits sportifs et concevoir et promouvoir lesdits services ou produits sportifs.

## Annexe

**Vous pouvez retrouver le paramétrage Parcoursup 2020** en vous connectant sur [gestion.parcoursup.fr](http://gestion.parcoursup.fr)

Suivre le chemin : Paramétrages/Paramétrages des formations/Caractéristiques et Attendus

Informations	Comptes	Paramétrage	Candidatures	Aide à l
Etablissement	Offre de formation	Paramétrage des formations		
Licence - Sciences - technologies - santé - Sciences de la vie (4191)				

**📘 Légende du paramétrage :**

- ❌ Paramétrage non validé :** La formation n'apparaîtra pas dans les voeux.
- ⚠️ Paramétrage intermédiaire :** La formation apparaîtra dans les voeux.
- ✅ Paramétrage validé :** La formation apparaîtra dans le moteur de recherche.

- ✅ Informations générales sur la formation
- ✅ Caractéristiques et Attendus
- ✅ Conditions d'inscription
- ✅ Bassin de recrutement
- ⚠️ Eléments préalables à l'admission
- ✅ Bulletins scolaires
- ✅ Pièces demandées
- ✅ Dossier
- ✅ Eléments du moteur de recherche

**Paramétrage non validé**  
Vous pouvez consulter ou modifier le paramétrage en cliquant sur le lien "Validation du paramétrage".

❌ Validation du paramétrage

Il convient d'être attentif à la lisibilité des informations indiquées et destinées à des candidats qui, pour la plupart, ne sont pas familiers de l'enseignement supérieur. Les informations doivent donc être concises, précises et compréhensibles par les jeunes candidats et leur famille.